



## Communiqué de presse

Date : 3 mars 2022  
Embargo :

---

# Intervention militaire de la Russie en Ukraine : informations actuelles concernant la protection de la population

**L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) ainsi que les cantons et les communes reçoivent de nombreuses questions de la part de la population en rapport avec l'intervention militaire russe en Ukraine. C'est pourquoi l'OFPP a élaboré une feuille d'information. Les informations seront actualisées en fonction de l'évolution de la situation. Pour l'heure, aucune mesure particulière ne doit être prise par la population.**

La feuille d'information peut être consultée sur le site Internet de l'OFPP. Elle répond aux questions les plus fréquentes sur la protection de la population dans le contexte de l'intervention militaire russe en Ukraine. Il s'agit d'informations sur les abris, sur la constitution de provisions de secours, sur la transmission de l'alarme à la population par les autorités et sur la distribution de comprimés d'iode.

Dans la situation actuelle, aucune mesure particulière ne doit être prise pour la population. Indépendamment de l'intervention militaire russe en Ukraine, l'approvisionnement économique du pays recommande de constituer des provisions de secours. L'OFPP conseille d'installer l'application d'alarme Alertswiss sur son smartphone.

Plus d'informations

OFPP – Feuille d'information Ukraine : informations actuelles concernant la protection de la population

<https://www.babs.admin.ch/ukraine>

Approvisionnement économique du pays

<https://www.bwl.admin.ch/bwl/fr/home/themen/notvorrat.html>



OFPP - Abris

<https://www.babs.admin.ch/fr/aufgabenbabs/schutzbauten/schutzraeume.html>

Adresse pour l'envoi de questions

Sandra Walker

Cheffe de la communication de l'OFPP

+41 58 484 63 47

Editeur

OFPP – Office fédéral de la protection de la population

<https://www.babs.admin.ch/fr/home.html>